Commune Hautefort
Conseil Municipal du 28 septembre 2026
2026-066

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt six
Le 28 Septembre à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **14 Septembre 2026**

PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie, TOURNAIRE Florent, FORT Sylvette, VIEILLEFOSSE Vincent, GODEY Christelle, PORTES Patrick, RIPAULT Catherine, RIGAUD François, MULLER Bénédicte, GOURVENNEC Stéphane

ABSENTS : BRU Thierry, ROUACH Anne-Marie, MAILLY Caroline, POLLET Maxime,

PROCURATIONS : BRU Thierry à REBEYROL Elodie

SECRETAIRE DE SEANCE : REBEYROL Elodie

OBJET : Présentation rapport d'activités 2025 SDE24

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-39 relatif au rapport annuel d'activité ;

Vu les statuts du SDE 24 ;

Monsieur le Maire expose que, conformément à la loi, le SDE 24 a transmis son rapport d'activité au titre de l'année 2025 retraçant l'ensemble des actions menées (modernisation du réseau électrique, éclairage public, transition énergétique, etc.).

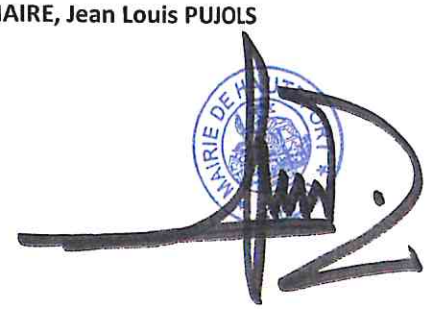
Entendu le rapport présenté par Monsieur le Maire ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal :
- **PREND ACTE** de ce rapport d'activités 2025 du SDE 24

➢ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 28/09/2026
LE MAIRE, Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20260928-2026-066-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 02/10/2026
Publication . 02/10/2026

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.